

Dans la Somme

2 porteurs = 1 seule identification



PILOTE

Josiane COUTURIER
 pilotemaia80-ouest@orange.fr
 06 82 69 80 39

33, quai du Romerel
 80230 Saint-Valéry-sur-Somme
 03 22 60 89 42



PILOTE

Aurore PIAT
 a.piat@reseaugeronto80.fr
 06 07 70 64 58

26, route d'Amiens
 80480 Dury
 03 22 42 93 22

GESTIONNAIRES DE CAS



Samuel
 LESPLULIER
 06 38 91 61 64



Lauréna
 COMELLI
 07 84 02 19 62



Charlotte
 PORET
 07 86 41 07 32



Michèle
 DERROY
 06 47 70 53 57



Dorothee
 FORTINI
 06 47 63 95 11

QUEL TERRITOIRE ?



LISTE DES CANTONS

Abbeville-1
 Abbeville-2
 Ailly-sur-Somme
 Ailly-sur-Noye*
 Doullens**
 Flixecourt
 Friville-Escarbotin
 Gamaches
 Poix-de-Picardie
 Rue

* Canton d'Ailly-sur-Noye uniquement le bassin de vie de CONTY
 ** Canton de Doullens uniquement le bassin de vie de BERNAVILLE

LISTE DES CANTONS

Ailly-sur-Noye*
 Albert
 Amiens - 1
 Amiens - 2
 Amiens - 3
 Amiens - 4
 Amiens - 5
 Amiens - 6
 Amiens - 7
 Corbie
 Doullens**
 Ham
 Moreuil
 Péronne
 Roye

* Canton d'Ailly sur Noye à l'exception du bassin de vie de CONTY
 ** Canton de Doullens à l'exception du bassin de vie de BERNAVILLE



Cahier pédagogique MAIA :
http://www.cnsa.fr/documentation/CNSA_CahierPe_dagogique_MAIA_HD.pdf



L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées



MAIA
Somme

UNE MAIA

C'EST QUOI ?

UNE MISSION PORTÉE PAR LES ASSOCIATIONS

L'ensemble est financé par l'ARS et concerne tous les acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie et de leurs aidants.

Sans être un nouveau lieu d'accueil, la MAIA vise à une meilleure articulation entre les secteurs sanitaire, social et médicosocial sur le territoire défini.



Réseau Gerontologique
Baie Somme Picardie Maritime



OBJECTIFS

Une organisation de professionnels coresponsables visant à :

- Améliorer l'information et l'orientation des personnes âgées et de leurs aidants grâce à un dispositif de proximité.
- Faciliter l'accès aux aides et aux soins et éviter les ruptures d'accompagnement.
- Apporter une réponse adaptée et harmonisée aux besoins de la population sur un territoire.
- Accompagner les situations les plus complexes par la mise en place d'un suivi intensif au long cours.
- Observer le territoire pour analyser en coopération les besoins, les manques, les forces et faire évoluer ce système.



DEUX EQUIPES

Les territoires MAIA Somme Est et Ouest sont chacun dotés d'une équipe composée :

Un **pilote** chargé de la conduite du projet MAIA, de la mise en place du Guichet intégré et du management de l'équipe de gestionnaires de cas.

Des **gestionnaire** de cas, chargés d'accompagner les personnes âgées en situation complexes.

COMMENT ?

3 Axes

1

LA CONCERTATION

L'analyse concertée et co-responsable des problématiques rencontrées par les personnes âgées et leurs aidants sur le territoire MAIA Somme.

Elle se décline en trois instances :

• La Table Stratégique

Elle réunit les décideurs et financeurs. Son rôle est d'ajuster les mécanismes de planification et réguler l'offre de service sur le territoire.

• La Table Tactique

Elle réunit les responsables des structures du territoire. Son rôle est d'analyser les besoins de la population et le service rendu. Les membres de la table de concertation tactique développent les pratiques nécessaires à la mise en cohérence de l'offre en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie et le cas échéant proposent des ajustements de l'offre en lien avec l'échelon de concertation stratégique.

• La Table Concertation Clinique

Elle permet de rassembler les partenaires autour d'une situation individuelle :

« Le gestionnaire de cas référent de la situation organise la concertation des professionnels concernés par la situation pour mettre en commun les données d'évaluation et mettre en cohérence l'ensemble des interventions. »

2

LE GUICHET INTEGRE

« Une organisation coordonnée d'acteurs des secteurs sanitaire, social et médico-social, offrant des possibilités d'accueil, d'information et d'orientation à la population âgée. » Il ne s'agit pas d'un lieu unique.

L'objectif est de simplifier le parcours des personnes âgées en perte d'autonomie et de leurs aidants dans leurs démarches d'accès aux services d'aide et de soins sur un territoire donné grâce à des outils communs entre les différents services et à une communication formalisée entre eux.

Les membres du Guichet intégré s'engagent, dans le cadre d'une charte élaborée collectivement garantissant l'atteinte des objectifs de la MAIA, à analyser la situation de la personne dans toutes ses dimensions afin de l'orienter vers la bonne ressource et éviter la perte d'information.

3

UNE COORDINATION DE PROXIMITÉ LA GESTION DE CAS

- Les gestionnaires de cas sont de nouveaux professionnels spécialisés dans l'accompagnement de situations complexes à domicile.
- Ils sont dotés d'un diplôme inter-universitaire de gestion de cas.
- Ils peuvent être interpellés par les professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social.
- Leurs missions principales sont :

- Accompagner et suivre au long cours les personnes en situation complexe, dans le respect de leur projet de vie et avec leur consentement
- Être l'interlocuteur privilégié de la personne, de l'entourage, et une personne ressource pour les professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Réaliser une évaluation multidimensionnelle de la situation de la personne (comprenant les aspects physiques, psychiques, sociaux)
- Veiller à la coordination de l'accompagnement en collaboration avec le médecin traitant et l'ensemble des partenaires pour prévenir les ruptures de parcours et harmoniser l'ensemble des aides et des soins apportés.

Cet accompagnement de proximité est gratuit et ne se substitue pas aux professionnels existants ni à l'entourage de la personne âgée.